



lettre de la société xxxxxx

Par **dany34**, le **02/04/2019** à **12:57**

Bonjour,

il y a maintenant 18 ans j'ai du déposer un dossier de surendettement qui a été accepté sur un délai de 4 ans et qui a laissé deux crédits en moratoire.

L'un des deux à repris contact avec moi au bout du délai et je l'ai intégralement remboursé.

Le deuxième vient de reprendre contact avec moi la semaine dernière par simple courrier et m'annonce une dette énorme !!! et lorsque je leur demande de me donner la somme initiale et les intérêts, ou le titre exécutoire, leur réponse et que je dois être au courant de cette dette.

Au bout de tant d'année et suite à de nombreux déménagements je n'ai plus ce papier.

J'ai relancé auprès du tribunal qui avait jugé mon surendettement, une demande de ce titre mais il n'ont rien trouvé.

Que dois-je faire.

Un courrier recommandé?

Merci par avance de votre réponse

Danièle

Par **Visiteur**, le **02/04/2019** à **13:56**

Bonjour

[quote]

lorsque je leur demande de me donner la somme initiale et les intérêts, ou le titre exécutoire, leur réponse et que je dois être au courant de cette dette.

[/quote]

Rien d'étonnant à cela.

Ne réagissez pas et à chaque appel de leur part, dites la même chose, vous n'avez aucun

jugement exécutoire, pas d'écrit.

Et si vous vous sentez harcelé, menacez les de plainte.